



*FEUILLE COMMUNALE N° 8 - octobre 2008*

## Le week-end des 18 et 19 octobre, le village de VERGNIES se conjugue au passé et au présent

La Joyeuse Confrérie des Vergnophiles présentera, avec la précieuse collaboration de l'ASBL Qualité Village Wallonie, les principaux métiers pratiqués autrefois à VERGNIES.

Cette sympathique confrérie à vocation culturelle organisera son exposition annuelle dont le thème réjouira les petits comme les grands.

Des centaines d'outils et de clairs panneaux didactiques illustreront les métiers qui ont fait hier la richesse économique du village : sabotier, cordonnier, maréchal-ferrant, charron, fileuse de laine et tisserand sont les métiers autrefois largement pratiqués à VERGNIES.

Les membres de cette Confrérie, assistés d'artisans vont nous faire revivre les ateliers désormais disparus alors qu'ils jalonnaient largement les rues du village.

Des sons, des odeurs, des gestes oubliés vont renaître le temps d'un week-end pour le plaisir et le bonheur des visiteurs.

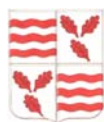
Alors, tous à VERGNIES, ces samedi 18 et dimanche 19 octobre de 10 h à 21 h en la salle "Nos Loisirs", rue Gossec (fléchage assuré).

Cette exposition a reçu un réel soutien du Conseil communal de l'entité de Froidchapelle, qui organisera conjointement, le samedi 18, sur le site de Vergnies (Maison de village), plusieurs activités liées à la signature officielle de la charte du PCDN (plan communal de développement de la nature) :

- Restauration du chemin n° 16 entre 9 h et 11 h dans le cadre de l'opération "Rendez-vous sur les Sentiers"
- Conférence de Monsieur Hubert GUERRIAT, apiculteur à 11 h
- Signature de la charte du PCDN à 12 h, suivie de l'inauguration du premier panneau des "arbres à découvrir"
- Apéritif mellifère à 13 h
- De 13 h à 18 h : présence de différents exposants (GAL de la Botte, cercle horticole "Le Magnolia", Contrat de Rivière Sambre, Virelles Nature, guides composteurs, Vitrine du Pays, Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux de Proie...)
- Opération de pressage de pommes par Virelles-Nature (inauguration de sa toute nouvelle unité mobile de pressage)... Il nous faut à peu près une tonne de pommes pour obtenir 500 litres de jus ! Venez donc avec toutes vos pommes : elles seront pressées le samedi, et, le dimanche, vous pourrez récupérer votre jus en bouteille (prix tout compris : 1,45 €/l). Inscriptions obligatoires au 060/21 13 63 du mardi au vendredi de 10 h à 17 h. Renseignements : [www.aquascope.be](http://www.aquascope.be).



Renseignements : Thierry VINOIS - 060/45.66.47 (Les vieux métiers à Vergnies) - Dominique DELFERIERE - 060/45.91.42 (signature officielle du PCDN)





## **ÇA MARCHE A VERGNIES !**

Le samedi 18 octobre 2008, des citoyens redonneront vie au chemin n° 16 dit "du Pont du Maire".

Les samedi 18 et dimanche 19 octobre prochains aura lieu la troisième édition de l'action "Rendez-vous sur les sentiers" coordonnée par l'ASBL Sentiers.be. À travers toute la Wallonie, le public se mobilisera pour redonner vie à des chemins et sentiers "oubliés".

Dans ce cadre, le groupe PCDN de Froidchapelle s'attèlera à ressusciter le chemin n° 16 dit "du Pont du Maire". Chacun(e) est invité(e) à venir soutenir cette action ou, mieux encore, à y participer. Rendez-vous à Vergnies, rue Terniau, en face du n° 26 le **samedi 18 octobre dès 9 h**.

"Rendez-vous sur les sentiers" est une action citoyenne ! Le but de cette action est de remettre à l'honneur nos chemins et sentiers au profit de la qualité de vie de tous, de la nature et de notre environnement. La raison ? D'une part, un regain d'intérêt pour les balades, les randonnées à pied, à vélo, à cheval, les déplacements doux au quotidien, la découverte du patrimoine... et d'autre part une offre souvent insuffisante de petites voies appropriées en état.

De nombreux chemins et sentiers publics disparaissent... Pour les sauver, il faut sensibiliser les citoyens et les décideurs aux multiples intérêts de les maintenir, mais aussi agir sur le terrain ! Ce sont les objectifs de l'action "Rendez-vous sur les sentiers".

Les samedi 18 et dimanche 19, pour la troisième année consécutive, l'opération "Rendez-vous sur les sentiers" permettra d'offrir une nouvelle jeunesse à une cinquantaine de chemins ou sentiers grâce à l'implication de citoyens, syndicats d'initiative, groupes sentiers des PCDN (Plans communaux de Développement de la Nature) et associations diverses.

A Vergnies, le groupe PCDN procédera ainsi à la remise en état du chemin n° 16 qui permettra de relier la rue de Chonrioux à la rue Terniau.

Actif depuis le début de cette année, le groupe PCDN de Froidchapelle a pour mission de sensibiliser la population à la (re)découverte de son environnement et de promouvoir les actions en faveur de sa protection et de la biodiversité.

Il est à noter que, pour mener à bien cette action, l'association a pu compter sur le soutien et l'aide des autorités communales. Celles-ci ont en effet mis à sa disposition du personnel communal pour les aider dans cette tâche.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à venir le samedi 18 octobre 2008 dès 9 h à Vergnies (en face du n° 26 de la rue Terniau), soit pour soutenir la réhabilitation soit pour y participer. Il est recommandé de se munir de bottes et de vêtements permettant de travailler à l'aise. Des outils tels que serpe, scie, hache... sont également les bienvenus.

Pour toute information complémentaire :

M. Dominique DELFERIERE au 060/45 91 42 ou par mail : [dominique.delferiere@publilink.be](mailto:dominique.delferiere@publilink.be).

Pour une information complète sur l'action "Rendez-vous sur les sentiers" : [www.sentiers.be](http://www.sentiers.be).

# BATTUES

Bois du Walestru : les 20/10, 03/11, 17/11, 08/12 et 29/12  
Bois Dandidone, Four à Verre et Badon : les 21/10, 04/11, 18/11, 25/11, 09/12 et 30/12  
Bois de Plécul et Grand Berceau : les 26/10, 05/11, 16/11, 13/12 et 27/12  
Bosquets de Fourbechies et plaines environnantes : les 26/10, 12/11, 16/11, 13/12 et 27/12  
Bois d'Hernoy : les 26/10, 10/11, 23/11 et 07/12  
Erpion - "Au dessus du village" : les 29/10, 16/11, 14/12, 18/12 et 18/01  
Martinsart : les 27/10, 02/11,, 08/11, 30/11, 14/11 et 28/11  
Bois des Brimbeurs : les 18/10, 25/10, 01/11, 08/11, 15/11, 22/11, 29/11, 06/12, 13/12 et 20/12



# MEDECINS DE GARDE

L'association des médecins généralistes de l' A.G.R.F. (Association des Généralistes de la Région des Fagnes asbl) dispose d'un site web qui vous permet de consulter la liste des médecins de garde de votre entité : [www.agrf.be](http://www.agrf.be).

# JOURNEE "PLACE AUX ENFANTS"



Pour la cinquième année consécutive à Froidchapelle, l'Administration communale, le CPAS et le service Oxyjeune s'associent pour la journée "Place aux Enfants".

Cette journée a pour objectif d'ouvrir le monde des adultes à la curiosité des enfants. A cette occasion, les lieux habituellement inaccessibles leurs seront ouverts pour les emmener à la découverte de la réalité quotidienne des adultes dans leur commune.

Place aux enfants est une journée ludique et pédagogique qui sensibilise à la citoyenneté.

Cette journée se déroulera le **samedi 18 octobre 2008**.

Si tu as entre 8 et 12 ans, inscris-toi vite à cette journée. Le programme que l'équipe a concocté cette année est encore bien intéressant. Tu auras l'occasion de découvrir le château d'eau de Boussu-lez-Walcourt, ainsi que la décharge d'Erpion. Nous irons également à la rencontre de guides composteurs et clôturerons par la visite de l'exposition des vieux métiers de Vergnies.

Pour tout renseignement et inscription, contacte le 060/45.91.45 ou remets le talon ci-dessous à l'administration communale au plus tôt. Dépêche-toi car le nombre de participants est limité à 30.

N.B. : Cette journée est entièrement gratuite et les enfants seront encadrés par des adultes responsables. Le repas de midi est offert.

Les heures et autres détails pratiques vous seront communiqués par un courrier qui confirmera votre inscription.

✂ -----

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Date de Naissance : ..... N° de téléphone : .....

# COLLECTE DE JOUETS EN BON ETAT

L'Intercommunale Intersud, en collaboration avec les intercommunales wallonnes de gestion des déchets, organise, pour la cinquième année consécutive, une collecte de jouets en bon état dans les parcs à conteneurs de Thuin, Chimay, Momignies et Sivry-Rance.

## QUAND ?

**Le samedi 18 octobre 2008 de 9 h à 16 h**

Afin de récolter un maximum de jouets, le dépôt pourra s'effectuer dès le **mercredi 15 octobre** dans tous les sites (de 10 h à 17 h 30).

Pour des raisons d'hygiène et de respect de l'environnement, ni les peluches, ni les jouets fonctionnant avec des piles ne seront acceptés.

Vous êtes une association, une école, vous vous occupez d'enfants et vous souhaiteriez disposer de jouets ? Contactez INTERSUD au 071/59 12 02 ou via [info@intersud.be](mailto:info@intersud.be).

Visitez [www.intersud.be](http://www.intersud.be)



# PARCS A CONTENEURS

## Horaire d'hiver

Du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 31 mars 2009, l'horaire des parcs à conteneurs est modifié comme suit :

### **Chimay et Sivry-Rance :**

Dimanche et lundi : fermé. Ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h (grille fermée à 16 h 45) ainsi que le samedi sans interruption de 8 h à 16 h (grille fermée à 15 h 45).

### **Cerfontaine et Walcourt :**

Dimanche et lundi : fermé. Ouvert du mardi au samedi sans interruption de 9 h à 17 h.

# COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

La collecte du mardi 11 novembre est avancée au **samedi 8 novembre**.

# CIMETIERES COMMUNAUX

## Règlement communal

Les cimetières de l'entité sont ouverts au public tous les jours de 6 h à 22 h, sauf dérogation du bourgmestre.

Dans les cimetières, toute pose de signes indicatifs de sépultures et tous travaux de construction, de plantation et de terrassement sont INTERDITS les dimanches et autres jours fériés ainsi qu'à partir du 15 octobre jusqu'au 2 novembre inclus, sauf autorisation du bourgmestre.

De plus, tous travaux d'entretien des signes distinctifs de sépultures sont INTERDITS à partir du 15 octobre jusqu'au 2 novembre inclus.

## Fête de la Toussaint

Nous rappelons qu'un arrêté communal instaure un sens unique pour la circulation des véhicules devant se rendre et quitter le cimetière de Froidchapelle les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2008 de 8 h à 18 h. Veuillez vous conformer à la signalisation en place (aller : vers le Calvaire - retour : par le Champ Colin).

## ECHANGE VOUS INFORME...

Envie de partager du temps avec d'autres personnes, de découvrir, d'apprendre... ?

Le groupe Echange propose, en partenariat avec Oxyjeune et le PPP, des moments récréatifs...

Ouvert à tous... et gratuit !!!

- ✎ **28 octobre 2008** : Halloween approche... pour les plus petits bricolage-surprise et pour les autres création d'une confiture de saison
- ✎ **11 novembre 2008** : venez apprendre ou réapprendre la confection de cougnous
- ✎ **23 décembre 2008** : à vos ciseaux ! Au programme : confection artisanale pour vos fêtes de fin d'année

Les activités sont proposées à partir de 13 h à la salle Képha de Froidchapelle.



### Remerciements et nouvelle sollicitation...

Le groupe Echange remercie de tout cœur toutes les personnes ayant participé de quelque manière que se soit au souper lasagne du mois de septembre. Nous étions une centaine de convives. Merci aux inconditionnels et aux fidèles habitués. Nous vous donnons rendez-vous d'ores et déjà le 19 septembre 2009.

Une activité se termine à peine qu'une autre montre le bout de son nez. Novembre arrive et avec lui le ramassage de vivres. Le 12 novembre les enfants de la catéchèse passeront chez les habitants de l'entité pour récolter des vivres non périssables au profit du groupe Echange.

Chaque année le fruit de cette collecte nous permet d'améliorer les colis des bénéficiaires pendant près de 4 permanences.

La Banque alimentaire de Charleroi nous fournit amplement de la farine, de pâtes, du riz, du riz au lait, du lait et des raviolis. De petits extras sont les bienvenus.

Journellement nous entendons via la presse que le pouvoir d'achat diminue; les personnes en situation précaire sont les premières touchées. A Echange, nous ressentons très fort cette crise, et le nombre de familles aidées est en constante augmentation.

Pourriez-vous réserver un accueil chaleureux et généreux aux "passeurs solidaires" ?

Si vous n'étiez pas présent ce jour, vous pouvez déposer les vivres dans le fond des églises de l'entité ou à Képha lors des permanences. Les dates sont affichées au carreau du local de consultation de la mutualité.

D'avance merci. Pour toute information : Etienne MARLIER au 060/41.19.10

## CEREMONIES PATRIOTIQUES

**Mardi 4 novembre** à 14 h : arrivée du Relais sacré au monument aux morts des deux guerres à Froidchapelle

**Mercredi 5 novembre** : passage du Relais sacré dans les villages de l'entité : à 10 h au cimetière de Fourbechies, à 10 h 20 au cimetière de Vergnies, à 10 h 40 au monument à Erpion, à 11 h au monument aux morts de Boussu-lez-Walcourt, à 11 h 50 : remise du flambeau à la section de Sivry-Rance

**Mardi 11 novembre** : rassemblement au cimetière de Froidchapelle à 9 h 30 et à 9 h 45 au monument aux morts des deux guerres, suivi du rassemblement à la plaque commémorative de S.M. Albert Ier, rassemblement au cimetière de Fourbechies à 10 h; à 10 h 30 : eucharistie en l'église de Boussu-lez-Walcourt, suivie par le salut à la plaque commémorative du centre culturel et rassemblement au monument aux morts

# DU NOUVEAU AU PPP...



## Le PPP c'est quoi ?



C'est le Plan de Prévention de Proximité. Un projet subsidié par la Région Wallonne et qui a pour but "la prévention du décrochage social par le développement d'une politique de proximité".

Les projets développés dans ce plan visent :

- à répondre aux besoins locaux en matière de prévention de la précarisation, de la pauvreté et de l'exclusion
- à répondre aux besoins locaux en matière de réduction des risques liés à la toxicomanie
- à retisser les liens sociaux, intergénérationnels et interculturels
- à répondre aux besoins locaux en matière de prévention de la délinquance

Concrètement c'est...

- un travail de proximité (une présence régulière sur le terrain)
- un travail d'écoute (tenu au secret professionnel, le PPP peut être un lieu d'écoute, un relais, un accompagnement vers d'autres services...)
- la réalisation d'activités, de projets avec et pour les jeunes
- un travail en partenariat



**C'est qui ?** Fabrizio CAPRINI ne travaille plus sur Froidchapelle; il est remplacé par Noémie AELGOET.

**C'est où ?** Place Albert Ier 38 - Froidchapelle. Mais également dans la rue, à la caravane du parc "Le Bosquet" (n° 27)...

**C'est quand ?** Jeudi, vendredi et un mercredi sur deux de 8 h à 16 h 30 060/45 91 49 - [froidchapelle.ppp@publilink.be](mailto:froidchapelle.ppp@publilink.be).

**C'est pour qui ?** Essentiellement pour les jeunes de 12 à 25 ans.

## Halloween...

**Dès maintenant, bloquez vos agendas le 31 octobre 2008...**

Pour nos plus petits, l'AMO Oxyjeune vous propose une après-midi récréative... Au programme : bricolage et collecte de friandises dans le village (rendez-vous à 14 h 30 à la Maison du Crochet). Itinéraire du cortège : rue des Arzières, place Albert I<sup>er</sup>, rue du Gouty (jusqu'au premier carrefour) et demi-tour !

**Si vous désirez leur offrir des friandises affichez ce dessin à votre fenêtre le jour J !! Nous passerons entre 15 h 30 et 16 h 30 dans votre rue.**

Pour terminer, nos petits monstres pourront déguster un bol de soupe à la Maison du Crochet, où ils attendront leurs parents vers 17 h.

Pour les ados : le PPP propose une soirée à faire frissonner de peur !!! Au programme : grand jeu à partir de 20 h dans le parc du Bosquet (encadré par des éducateurs). Et si tu as pu résister à la peur, la soirée se terminera avec le potage de saison. Vers 22 h, tes parents pourront te récupérer entier ou en morceaux... à l'entrée du parc.

### Plus d'info et inscriptions :

Pour les 6-10 ans : A.M.O. Oxyjeune - 060/41.22.53 ou au 0477/54.51.35 (Emilie MACQ et Armelle DELCOURT).

Pour les 11-16 ans : P.P.P. - 060/45.91.49 (Noémie) - en fin de semaine !



Journée Halloween du 31 octobre



# BIBLIOTHEQUES

La bibliothèque de Boussu-lez-Walcourt sera fermée les **mardis 21 et 28 octobre**. Celle de Froidchapelle sera fermée le **jeudi 30 octobre**.

# BUREAUX FERMES

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés les **10 et 11 novembre** prochains.

# AGENDA

**Jeudi 16 octobre** à 14 h à la cafétéria du hall omnisports : jeu de cartes de l'Amicale des Pensionnés.

**Samedi 25 octobre** au C.A.C. de Boussu-lez-Walcourt : marché aux fleurs d'automne de 9 h à 17 h. Renseignements : Guy GUERIN au 071/63 33 67.

**Samedi 25 octobre** à partir de 18 h 30 : traditionnel souper aux moules du foot de Froidchapelle au hall omnisports. Tarifs démocratiques. Réservations auprès de Gérard JEANMENNE (060/41 16 59), Christian MASSON (060/41 17 49) ou Paul BOUCHE (060/41 21 11).

**Dimanche 26 octobre** à partir de 15 h à la salle des fêtes de Froidchapelle : festival musical organisé par l'Association musicale Froidchapelle-Boussu-lez-Walcourt. Concerts de l'Association musicale sous la direction de Georges BACHELART, de la Jeune Fanfare d'Estinnes sous la direction de Franz ROBERT et de la Fanfare royale des Joyeux Artisans de Beauwelz sous la direction de Gilles DROPSY. Final par l'Association musicale et les Joyeux Artisans. Renseignements au 060/41 20 35.

**Vendredi 31 octobre** à 20 h à la salle Saint-Remi de Boussu-lez-Walcourt : spectacle de danses folkloriques par une troupe Biélorusse "Pramentchyk". Les membres de la troupe Pramentchyk sont infatigables ! Ils virevoltent sous vos yeux pendant des heures. Leurs chants harmonieux ponctuent une chorégraphie endiablée, rehaussée par le chatoiement des costumes. La troupe Pramentchyk mérite sans conteste le déplacement car au fil des ans, ce groupe a acquis une maîtrise quasi parfaite avec un niveau remarquable de rigueur technique et d'expression artistique. Pramentchyk présente un spectacle de danses traditionnelles choisies parmi les plus belles de Biélorussie et des pays de l'Est. Elles sont agrémentées et complétées de compositions et tableaux originaux. Un spectacle à ne manquer sous aucun prétexte. Une organisation de l'asbl A.R.R.E.T (Accueil, Renaissance et Renouveau pour Enfants de Tchernobyl). PAF : 8 € - (prévente : 7 €) - enfants de moins de 12 ans : 4 €. Renseignements et réservations : Martine MASSON (060/41 13 30) ou Vincent DROPSY (0473/63 54 82).

**Samedi 1<sup>er</sup> novembre** à la salle des fêtes de Froidchapelle : souper spaghetti (bolognaise ou carbonara) du Volley-Club de Froidchapelle. Adultes : 11 € (apéritif + repas à volonté + dessert) - enfants de moins de 12 ans : 6 €. Inscriptions chez Laurence STAFFE (0497/71 71 43) ou Alain VANDROMME (0473/46 36 76 ou 060/41 10 11).

**Vendredi 7 novembre de 16 h à 18 h 30** : collecte de sang à la salle des fêtes de Froidchapelle. Qu'on se le dise.

**Dimanche 9 novembre** : ducasse Saint-Martin à Vergnies. A la salle "Nos Loisirs" : dîner dansant animé par Jean-Pierre LEPOIVRE et ses danseuses. Renseignements : Hervé RANWEZ au 0477/40 31 14.

***Le dicton de septembre : Octobre glacé fait vermine trépasser.***

*Editeur responsable : Willy DECUIR - bourgmestre - place Albert Ier 38 - 6440 Froidchapelle*

*La présente feuille peut être consultée et téléchargée en couleurs sur notre site internet [www.froidchapelle.be](http://www.froidchapelle.be), dans les rubriques "Dernières nouveautés" et "Bulletin communal".*

## Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe... LES PERMANENCES DE 2008

### Avez-vous droit à une allocation de chauffage ?

Allocations de chauffage ("fonds mazout") pour l'hiver 2008-2009



à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2008

⇒ Vous vous chauffez avec l'un des combustibles suivants :

- Le gasoil de chauffage
- Le pétrole lampant
- Le gaz propane en vrac

⇒ Et vous appartenez-vous à l'une des catégories suivantes :

Catégorie 1 : Les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité tel que :

- VIPO
- Enfant handicapé ayant une allocation familiale majorée
- Chômeur de longue durée (> 1an) âgé de plus de 50 ans
- Bénéficiaires de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA)
- Bénéficiaire d'une allocation de remplacement de revenu pour personne handicapée
- Bénéficiaire du revenu d'intégration sociale ou d'une aide sociale équivalente
- Bénéficiaire du statut OMNIO et BIM

Catégorie 2 : Les ménages à faibles revenus

Le montant des revenus annuels bruts imposables de votre ménage est inférieur ou égal à 14.624,70 € augmenté de 2.707,42 € par personne à charge.

Catégorie 3 : Les personnes surendettées

Si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes et que vous ne pouvez faire face au paiement de votre facture de chauffage.

Catégorie 4 : Les ménages à revenus modestes

Le montant des revenus annuels nets imposables de votre ménage est inférieur ou égal à 23.705,66 €

Alors vous avez droit à une allocation de chauffage ! Le montant de votre allocation va dépendre du type de chauffage, du prix au litre et de la catégorie à laquelle vous appartenez.

⇒ Pour prétendre à une allocation de chauffage, le prix TVAC mentionné sur votre facture doit être supérieur ou égal à 0,56 €/litre.

L'allocation de chauffage est octroyée pour 1.500 litres maximum pour les livraisons du 01/09/2008 au 30/04/2009.

Prix au litre mentionné sur la facture	Allocation au litre pour les 3 premières catégories	Allocation pour 1.500 litres pour les 3 premières catégories
0,560 à 0,584	3 cents	45 €
0,585 à 0,609	5 cents	75 €
0,610 à 0,634	7 cents	105 €
0,635 à 0,659	8 cents	120 €
0,660 à 0,684	9 cents	135 €
0,685 à 0,709	10 cents	150 €
0,710 à 0,734	11 cents	165 €
0,735 à 0,759	12 cents	180 €
0,760 à 0,784	13 cents	195 €
0,785 à 0,809	14 cents	210 €
0,810 à 0,834	15 cents	225 €
0,835 à 0,859	16 cents	240 €
0,860 à 0,884	17 cents	255 €
0,885 à 0,909	18 cents	270 €
0,910 à 0,934	19 cents	285 €
Plus de 0,935	20 cents	300 €

Allocation pour combustible à la pompe (gasoil de chauffage, pétrole) : allocation forfaitaire de 150 €. Le seuil d'intervention est fixé à 0,56 €/litre.

#### Allocation pour la catégorie 4

A partir de cette période de chauffe, l'allocation par litre est remplacée par une allocation forfaitaire.

Une allocation forfaitaire de 105 € est octroyée par période de chauffe pour autant que le nombre de litres livrés soit au minimum de 750 litres (le demandeur peut cumuler plusieurs livraisons).

Pour la 4<sup>e</sup> catégorie, il n'y a pas d'allocation pour un combustible acheté à la pompe. Le seuil d'intervention est fixé à 0,56 €/litre

→ La livraison doit être faite

- Entre le 01/09/08 et le 30/04/09

→ Où et quand introduire votre demande ?

Après de votre CPAS dans les 60 jours suivant la livraison



→ Quels documents devez-vous communiquer ?

- la carte d'identité
- la carte SIS
- une vignette de mutuelle
- la facture de la livraison de combustible datant de moins de 60 jours
- la preuve des revenus du ménage de préférence l'avertissement extrait de rôle
- éventuellement, le revenu cadastral de vos biens immobiliers
- votre numéro de compte bancaire

Les demandes d'allocations de chauffage peuvent être introduites par courrier au CPAS à condition de contenir impérativement les copies des documents mentionnés ci-dessus ainsi que le formulaire de demande type disponible au CPAS ou à télécharger sur le site [www.mi-is.be](http://www.mi-is.be).

Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser auprès de notre CPAS (060/51.01.20 ou 60/51.01.21) ou au numéro 0800/90.929.

**Permanences sociales** : tous les lundis de 8 h 30 à 12 h, les mercredis et vendredis de 8 h 30 à 10 h 30.

**Permanences allocations de chauffage** : examen des demandes d'allocation de chauffage ("fonds mazout")

- à Boussu-lez-Walcourt (**salle du centre culturel**, Grand-Place 3) les mardis 21 octobre, 28 octobre, 18 novembre, 25 novembre, 23 décembre et 30 décembre de 9 h à 11 h 30;
- à Froidchapelle (**au CPAS, rue de la Station 83**) les mardis 21 octobre, 28 octobre, 18 novembre, 25 novembre, 23 décembre et 30 décembre de 13 h 30 à 16h.

Les **permanences juridiques** du CPAS de Froidchapelle continuent à être assurées, dans les locaux du CPAS, rue de la Station 83, par Maître Nadine SONNET, avocate du barreau de Charleroi.

Ce service est gratuit et accessible à tous pour des conseils en matière de baux, divorces, droits parentaux...

Pour une meilleure organisation, entre 13 h et 14 h, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous au préalable auprès de notre service social (060/51.01.20). Entre 14 h et 15 h, l'accès à la permanence sera libre. La **prochaine permanence aura lieu le mercredi 29 octobre 2008 de 13 h à 15 h.**

**Permanences médiation de dettes** : dans les locaux du CPAS. La **prochaine permanence se tiendra le mercredi 5 novembre 2008 de 13 h à 16 h.**

**Guidance sociale énergétique** : aide à la gestion et à la maîtrise des factures énergétiques, information sur la libéralisation du marché de l'électricité. Pour une meilleure organisation, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous, au préalable, auprès de notre service social - rue de la Station 83 (060/51.01.21)

## LA GRIPPE

### Qu'est-ce que la grippe ?

- C'est une maladie causée par un virus appelé Infl uenza. Il ne faut pas confondre la grippe avec un rhume ou un refroidissement.\*
- C'est une infection très contagieuse: en cas d'épidémie, tout le monde est concerné.
- C'est une maladie qui peut devenir redoutable par ses complications.

### Quelles sont les personnes prioritairement concernées par la vaccination ?

- Les personnes âgées de 65 ans ou plus.
- Dès l'âge de 6 mois, les personnes atteintes d'une maladie chronique (coeur, poumons, foie, reins, diabète, etc.).
- L'entourage des personnes citées plus haut, et plus particulièrement les professionnels de la santé (aides ménagères et familiales, infirmier(e)s, médecins, etc.)

### Comment se protéger de la grippe ?

Le vaccin contre la grippe est la meilleure protection contre le virus de l'Influenza. Parmi les personnes vaccinées, 40 à 70 % sont protégées contre la maladie. Mais un plus grand nombre encore sont protégées contre les complications (causes d'hospitalisations et de décès). Le vaccin est recommandé chaque année de préférence entre octobre et novembre (le vaccin sera disponible dès la mi-octobre en pharmacie).

### Combien coûte ce vaccin ?

Le vaccin contre la grippe est en partie remboursé (40 % du coût de ± 11 €) par l'INAMI, pour les personnes âgées de 65 ans et plus, et pour les patients à risque si le médecin le mentionne sur l'ordonnance. Néanmoins, la plupart des mutualités proposent un remboursement partiel à leurs affiliés en ordre pour l'assurance complémentaire.

\* Avec la grippe on a très mal à la tête et aux muscles ; on a une forte fièvre (plus de 38° C) et on se sent vraiment malade.